

Conseil de quartier BIANCAMARIA

COMPTE RENDU

LE 22 JANVIER
2019

20H00

Ecole élémentaire Jean Macé
Préau couvert

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p><i>Personnes présentes :</i> <i>Habitants : 20 personnes.</i></p> <p><i>Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLOT et par ordre alphabétique : M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, M^{me} Marie-Agnès ROUILLON, Adjointe déléguée à l'Enseignement et référente du territoire Est ; M. Gérard BONHOMME, Conseiller municipal.</i></p> <p><i>Fonctionnaires : M. Régis TRICOTTEUX, Directeur Général des Services, M. David QUILLERE, Directeur de Cabinet, M^{me} Karima MOKRANI, Assistante du Pôle des Actions Transversales, M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative.</i></p> <p><i>Partenaires : M^{me} Frédérique BRACONNOT, Journaliste de l'Est Républicain, 4 représentants de l'association de quartier « Les Amis de Biancamaria ».</i></p>

Ordre du jour : Le point sur les incivilités dans le quartier / Propreté des espaces verts, stationnement, circulation routière.

Introduction :

M. Hablot : « La réunion d'aujourd'hui est importante parce que le quartier où vous habitez est un nouveau quartier, un éco quartier prévu depuis plusieurs années et qui est encore en chantier. En face et tout autour de ce quartier, les projets se développent : un projet sur Faron, un autre projet sur l'ancien site du concessionnaire Peugeot. L'association « les Amis de Biancamaria » nous a apporté une présentation des points à améliorer dans le quartier, vus lors de son AG (Assemblée Générale). Nous allons vous projeter ces photos du quartier car cela peut servir de base pour nos échanges. Auparavant, je voulais aussi préciser que M. Rossinot viendra dans les semaines à venir pour échanger avec vous. Votre quartier se développe avec la Métropole. Il est inconcevable de parler de votre quartier sans aborder l'avenir du quartier voisin qu'est le quartier de la caserne Faron. J'inviterai aussi Monsieur le Préfet à cette réunion avec M. Rossinot, ainsi que les habitants des quartiers voisins (Brichambeau, Charmois) pour expliquer ce qu'on va faire.

En face de chez vous, actuellement, il y a des grues : la phase suivante de l'éco quartier est en cours de réalisation. On tient compte de vos remarques pour dégager l'intérêt collectif. Nous suivons ce qui se dit sur Internet et les réseaux sociaux, à propos de votre quartier. Actuellement, il y circule comme rumeur le fait que la municipalité ne souhaiterait pas de parking dans Biancamaria. C'est faux. Nous savons que vous avez besoin de places de stationnement supplémentaires. Les agents métropolitains et la Solorem nous répondent que si on crée des places de stationnement publiques, les gens ne loueront plus les places souterraines construites par les bailleurs ou promoteurs immobiliers. Je ne suis pas d'accord avec cela. De même, s'il manque de l'éclairage public, s'il y a trop de densité ou un problème de salubrité, il faut le dire. Un quartier doit être équilibré. Il doit y avoir des logements, mais aussi des services, des petits commerces, un jardin partagé. Et il faut sauver l'environnement, éviter que le quartier soit trop bétonné. Un quartier, c'est une mixité de population. Lorsque des personnes extérieures viennent visiter Vandœuvre, je suis fier de la réalisation de l'éco-quartier. C'est vrai qu'actuellement, le quartier est en chantier ; vous êtes les pionniers en ce sens que vous êtes les premiers habitants d'un nouveau quartier encore en évolution, en chantier, si bien que ce n'est pas facile d'y circuler. Il faut nettoyer les espaces verts. Quant on me dit que la sortie de garage d'un immeuble donnant sur la rue du 8^{ème} RA est dangereuse car il y a un problème de visibilité et lorsque je demande à la Métropole la pose d'un miroir, et que les agents métropolitains me disent que ce n'est plus possible au regard de la loi, eh bien, je décide de l'acheter et de le faire poser par les agents municipaux. Même si cela ne relève pas de la compétence municipale.

Autre sujet : **la carte scolaire.** C'est acté politiquement, le Conseil municipal vous a attribué le secteur de l'école Jean Macé. Les habitants de la première phase de Biancamaria sont rattachés à l'école Jean Macé. Ceux qui viendront habiter dans la phase actuellement en construction (la phase 2) mettront leurs enfants à

l'école Paul Bert. Dans la phase 1 de Biancamaria, il y a déjà de la mixité sociale, avec aux environs de 30 % de logements sociaux grâce à la présence de deux bailleurs sur l'éco-quartier: Batigère et MMh. »

M. Donati demande aux habitants s'ils ont des questions concernant la carte scolaire.

Un riverain prend la parole : *« Mes enfants sont à l'école Europe Nations. Les enfants sont habitués là, je veux les y laisser. Mais il y a le problème des déplacements ! »* L'habitant demande s'il peut bénéficier de tickets de bus pour les trajets.

Madame Rouillon : *« Pour vos enfants, s'ils veulent rester dans cette école, c'est possible. Il s'agit d'une poursuite de scolarité. Dans ce cas, il n'y a pas besoin de dérogation. »*

Madame Rouillon explique ensuite que les tickets de bus ne sont pris en charge que pour les élèves de collège et pas pour les écoliers. Elle en profite pour rappeler qu'une extension de l'école Jean Macé va être construite. *« Les travaux vont bientôt commencer du côté de l'école maternelle, si bien que les enfants rentreront par l'avant. Les camions du chantier rentreront, eux, sur le site par l'arrière. »*

I. Echanges sur les points concernant l'éco-quartier :

a) La vitesse excessive des automobilistes et les personnes qui restent dans les voitures en stationnement en soirée :

Rue Antoine Biancamaria :

M. Donati débute en évoquant le problème de la vitesse excessive de circulation routière, notamment rue Antoine Biancamaria. *« Ce qui a été fait (la pose de coussins berlinois à deux endroits dans la rue du 8^{ème} RA, la création de la zone 30 dans le quartier) est insuffisant. Vous aviez demandé l'installation d'un feu tricolore à la place du stop à la sortie de la rue Antoine Biancamaria. La Métropole considère que cette solution n'est pas appropriée. On va signaler à la Métropole qu'il y a un problème de vitesse excessive dans la rue Antoine Biancamaria. Ils vont installer un compteur de vitesse et lorsqu'on aura les résultats, on verra ce qu'on peut faire. »*

Une habitante dont la fenêtre de la chambre donne sur la rue Antoine Biancamaria, témoigne : *« Je suis réveillée la nuit par des voitures qui circulent à 80 km/h. »*

Une autre riveraine confirme la vitesse excessive des automobilistes à des heures tardives dans la rue Antoine Biancamaria, et aussi les conducteurs des camions de chantier, qui prennent le virage vite.

Une habitante demande la **matérialisation d'un passage piéton rue Antoine Biancamaria**, entre le chemin qui vient du jardin partagé et l'aire de jeux avec le toboggan.

M. Donati propose **d'organiser une visite sur place** avec les habitants un samedi matin pour regarder sur place l'endroit exact.

M. Carpena précise : *« Pour créer un passage piéton, il ne suffit pas de le peindre au sol. Il faut aussi prévoir de rabaisser le trottoir. Il convient de réaliser ce passage piéton après la fin des aménagements de la rue. »*

Rue du 8ème RA. :

Un habitant déplore qu'en sortant de son garage (de la résidence le Commandeur, donnant sur la rue du 8^{ème} R.A.), c'est à lui *« de faire attention aux autres véhicules, et que c'est très dangereux. »*

Une habitante de la résidence le Commandeur (de Nexity) demande la pose d'un miroir comme au carrefour des rues du 8ème R.A et Biancamaria, pour leur sortie de garage.

M. Donati : *« Pour améliorer la visibilité de votre sortie de garage, on a supprimé des places de stationnement du côté gauche de la sortie. »*

L'habitante reprend : *« Cela ne suffit pas, car le trottoir est très large. Le bus qui était garé tout contre notre entrée-sortie de garage, c'est fini. Mais on ne voit toujours pas les voitures qui viennent sur notre gauche lorsqu'on sort du garage souterrain. »*

M. Donati : « *La Métropole n'aime pas trop les miroirs.* »

Monsieur le Maire : « *S'il est refusé par la Métropole, la mairie en mettra un.* »

Une habitante estime qu'il faudrait reprendre la pente du plateau surélevé du carrefour 8ème R.A. / Biancamaria car elle n'est pas efficace. De plus, le stationnement sauvage est fréquent sur le trottoir élargi, juste devant l'auto-école Vauban et avant la place handicapée, si bien que l'automobiliste qui se trouve au stop n'a aucune visibilité pour sortir du stop.

M. Donati : « *En accord avec le commerce, on va voir ce qu'on peut faire pour ce stationnement sauvage gênant. Les coussins berlinois qui ont été installés à deux endroits dans la rue du 8ème R.A. ont déjà été rehaussés. En ce qui concerne la reprise de la pente du plateau surélevé, cela n'est pas possible en raison du passage des bus.* »

b) Des parkings publics en nombre insuffisant :

Une riveraine. « *On n'a qu'un seul garage et nous avons deux voitures, mon mari et moi. Il y a un problème de stationnement récurrent. Régulièrement, on alterne, mon mari et moi, celui qui occupe le garage.* »

Monsieur le Maire : « *Il faut faire preuve de discernement : parfois, des gens éprouvent de réelles difficultés de stationnement, et c'est le cas à Biancamaria. C'est pourquoi, lorsque des PVs sont mis, j'argumente auprès de la police Nationale. Mais nous n'avons qu'une petite marge d'intervention. La solution, ce n'est pas de faire sauter les PVs, mais de créer des places de stationnement en plus dans un quartier où il en manquait dès le départ. Je demande au Directeur de Cabinet de dire à la police municipale qu'ils peuvent verbaliser quant ils sont réquisitionnés [par les commerçants gênés par une voiture pour accéder à leur commerce, par des habitants gênés pour accéder à leur entrée ou à leur garage], ou en tant que situation d'urgence, mais pas systématiquement.*

Un habitant estime que si les gens utilisaient leur place de parking pour garer leur voiture et non pas comme un box de rangement, cela irait déjà mieux. Il ajoute que les bailleurs sociaux n'obligent pas leurs locataires à prendre un parking souterrain avec leur logement, parce qu'ils sont payants.

Monsieur le Maire : « ***Il faut créer un petit parking pour vos visiteurs qui ne peuvent pas aller se garer en souterrain sur des places privées.*** »

Une habitante de la résidence Lorraine, du bailleur social MMh : « *Nous sommes locataires. Nous avons demandé une place de stationnement de plus, en sous-sol et le bailleur nous a dit qu'il y a le bus qui passe devant le bâtiment ! Ma famille qui vient me voir en voiture ne peut pas se garer dans le quartier.* »

Une autre jeune femme ajoute : « *J'ai le même souci. Je me gare donc dehors. Je pars à 5h30 au travail sur Saint Nicolas de Port, mon conjoint met sa voiture dans le parking et la mienne reste dehors. J'ai demandé une place supplémentaire payante, mais le bailleur m'a répondu qu'il n'y a plus de places de libres.* »

M. Carpena : « *Au sous-sol de tous les bâtiments, les promoteurs immobiliers ont prévu une seule place de stationnement par logement. Pour le bâtiment de MMh, ils n'étaient pas complets.* »

M. Tricotteux affirme qu'il reste encore six places de stationnement payant en sous-sol, disponibles auprès de MMh.

Monsieur le Maire : « *Nous avons l'intention de créer des places de stationnement sur un terrain qui n'a pas encore été commercialisé par la Solorem. Lors de la construction des bâtiments de la phase 1, nous voulions un maximum de places de stationnement. Dans un éco-quartier, on évite normalement les voitures. Il faut utiliser notre expérience pour éviter de refaire les mêmes bêtises de l'autre côté de la rue du 8^{ème} R.A.»*

M. Carpena : « *En moyenne, le taux du nombre de voitures par famille, est de 1,7 voiture par famille. Avec 1 place de stationnement par logement, on est en-dessous de ce taux. La Solorem et la Métropole nous ont expliqué que les habitants de l'éco-quartier sont écologistes et que vous marchez. Nous ne sommes pas d'accord. Ce raisonnement n'est pas réaliste et ne tient pas compte de vos contraintes de vie. Les transports en commun ne sont pas vraiment opérationnels sur votre secteur. Seule la ligne 7 propose un*

service relativement correct. La ligne de bus qui passe par le boulevard Barthou dessert le quartier toutes les 20 minutes, ce qui n'incite pas à l'emprunter. »

M. Carpena, de poursuivre : « Et le tram passe à plus de 500 mètres de votre quartier, ce qui représente un quart d'heure de marche pour rejoindre l'arrêt le plus proche. En additionnant le nombre de places de stationnement publiques et celles prévues par les promoteurs immobiliers et les bailleurs, il manquait déjà une cinquantaine de places dès le début du projet. »

c) Le sentiment d'insécurité :

Une riveraine : « Je ressens aussi un climat d'insécurité lorsque je rentre chez moi vers 21h ou 22 h. Des gens sont dans des voitures garées dans le quartier, dans le stationnement en épis le long de la rue du 8^{ème} RA ou encore au coin, au niveau du magasin de matériel de tennis de table. »

Une autre riveraine : « Fin juillet, j'ai été témoin d'une violente altercation dans la rue entre deux femmes. »

Monsieur le Maire essaye de comprendre d'où viennent ces personnes. « Je passe deux à trois fois par jour dans votre quartier et lorsque je vois des personnes dans des voitures stationnées, je leur demande ce qu'elles font là. Quant il y a quelques années, il y avait des problèmes de trafic de drogue dans les quartiers, allant parfois jusqu'à des menaces de mort sur les habitants, la situation était grave et préoccupante. Pour la résoudre, il faut essayer de comprendre. Lorsqu'on a su que cela était dû à la densité de population, je suis allé voir le Ministre de la Ville à Paris. La solution a alors été de démolir certains immeubles [ce qui va être fait dans les années à venir sur le quartier de Vand'Est]. Mais dans votre quartier, on ne va pas démolir, puisque les immeubles sont neufs ! Est-ce que ces personnes viennent du quartier ? »

Un habitant de la résidence Le Commandeur : « Il y a **quelqu'un dans notre résidence qui deale**. C'est un locataire. »

Une habitante a remarqué que « ces personnes qui dealent viennent dans notre quartier le soir parce qu'il n'y a pas de policiers, à part les policiers municipaux qui mettent des PV dans la journée si on est mal garé. »

M. Le maire : « Celui qui vient trafiquer dans votre quartier a choisi ce quartier car il est petit, il y a encore peu d'habitants et il y est donc relativement tranquille. Il faut **faire tourner la police Nationale le soir** : je vais demander leur passage et on fera le point ensuite. On a acheté des caméras de vidéosurveillance mobiles, qu'on peut installer dans votre quartier. »

M. Donati complète : « On a acheté **une caméra mobile de vidéosurveillance**. La deuxième arrivera dans quelques mois. L'idée est de la déplacer toutes les six semaines environ. Ce type de matériel est vite repéré par les personnes visées. »

2/ Projection du document de l'association sur les incivilités :

a) Les déchets :

1^{ère} photo : Dans l'allée piétonne, on trouve un matelas. On voit le mur de Faron sur la photo.

Monsieur le Maire : « Avant que vous veniez habiter dans le quartier, il y avait des tentes, ce qui n'était pas normal. Il faut le dire, pour démontrer à l'Etat que le centre d'accueil de Faron n'est pas maîtrisé. Il y a des vols [de vélos] dans le quartier. Il existe des difficultés, qu'il faut aborder avec le Préfet. »

2^{ème} et 3^{ème} photos : le canisac de la rue Antoine Biancamaria déborde et des détritiques et autres objets sont posés aux pieds des molochs situés dans la même rue.

Monsieur le Maire émet deux hypothèses : « Soit le ramassage n'est pas fait dans les règles, soit la poubelle est trop vite remplie. »

Action : à signaler au service des Espaces verts.

Une habitante de la rue Antoine Biancamaria déplore de fréquentes nuisances sonores après 22 heures en été.

Un habitant signale la présence d'une voiture épave immatriculée au Luxembourg, dans la rue du 8^{ème} R.A. parallèle à la Caserne et à côté de l'entrée.

Action : le dire à la police municipale, pour réaction.

Une habitante a vu des personnes rentrer dans les molochs pour faire les poubelles.

M. Donati : « *Une société a été prise sur le fait : elle déposait des ordures professionnelles dans les molochs dans un autre quartier du centre ville. Pour qu'on puisse la sanctionner, la personne doit être prise sur le fait par une personne assermentée. On va mettre votre quartier sur la liste des endroits où installer la caméra mobile, en l'orientant vers les molochs.* »

Un habitant : « *Rue Antoine Biancamaria, le terrain vague qui se trouve à l'arrière du bâtiment « les rives du lac » (bâtiment vert et bois) est un vrai dépôt. Lorsqu'il y a des nouveaux habitants, on se retrouve avec plein de gros cartons aux pieds des molochs. Pour les gros cartons, il faut aller en déchetterie.* »

Un habitant regrette qu'il n'y ait qu'un seul container à verre dans le quartier, situé rue du 8^{ème} R.A. « *pour un éco-quartier, ce n'est pas beaucoup !* »

Photos sur les chantiers, et les dégradations : une photo montre des ornières dans la terre le long du chemin du parc.

M. Carpena : « *Il faut repérer les entreprises responsables de ces dégradations, pour imposer au promoteur la remise en état. Cela implique que la Solorem vienne constater les dégradations et rattache celles-ci à telle ou telle entreprise, pour se retourner contre celle-ci.* »

Une photo montre l'aire de jeux avec une plaque de polystyrène sur le sol.

Monsieur le Maire signale que la ville est en contact avec la Solorem et les entreprises chargées du chantier. « *Nous allons leur envoyer ces photos. Il faut faire autrement.* »

b) L'entretien des voiries :

Un locataire du bailleur Batigère se plaint de la présence de nombreux nids de poule dans la ruelle Mathieu de Dombasle. Il ajoute que les déplacements incessants des camions du chantier salissent la voirie, si bien que ses chaussures sont tout le temps sales et qu'il doit nettoyer sa voiture sans arrêt.

M. Carpena : « *On rebouche ponctuellement les nids de poule. Mais tant que le quartier est en chantier, on ne peut faire que du provisoire.* »

Le locataire de Batigère reprend : « *Le quartier sera en chantier jusqu'à quand ?* »

M. Carpena : « *Actuellement, les travaux ont commencé de l'autre côté de la rue du 8^{ème} RA, ce qui signifie que cette rue va être sale. Il reste encore une parcelle que la Solorem n'a pas vendue, le long du foyer Barthou. Pour la partie du cœur de Biancamaria, là où vous habitez, les travaux seront finis dans quelques mois. Vous avez les maisons du Nid qui sont en cours de construction.* »

Une habitante souhaiterait que des pas japonais soient installés des deux côtés de la rue Antoine Biancamaria, menant de la voirie au trottoir, pour traverser l'espace vert qui est assez large.

Action : à voir lors de la visite sur place « aménagement du trottoir » au printemps.

M. Donati : « **Un guide de bonne conduite** concernant votre quartier a été rédigé par la municipalité, avec la relecture de votre Association. Il comporte notamment les numéros de téléphone des médiateurs de nuit et du médiateur de jour. Je vous le distribue. »

... / ...

MESURES À PRENDRE ET/OU QUESTIONS A SE POSER	SERVICE PILOTE	ECHÉANCE ENVISAGÉE
Voiture ventouse rue du 8 ^{ème} R.A. immatriculée au Luxembourg. Aller voir.	Police municipale	Janvier – Février 19
Présence de personnes en soirées dans les voitures : demander le passage de la police Nationale vers 22h. Demander à la Police Nationale de procéder à des contrôles de vitesse un peu plus bas dans la rue du 8 ^{ème} R.A.	Police municipale prévient la police Nationale	Janvier – Février 19
Demander l'installation d'un miroir à la sortie du garage de Nexity.	Relations Métropole Pole des Actions transversales	Dès que possible
Demander des comptages de vitesse à la Métropole pour la rue Antoine Biancamaria.	Relations Métropole Pole des Actions transversales	Dès que possible
Organiser une visite sur place rue Antoine Biancamaria pour créer un passage piéton (un samedi matin).	Démocratie participative / M. Donati	Mars 19
Rajouter un PAV à verre et papier dans le quartier ; en faire la demande auprès de la Métropole. Son emplacement sera à définir lors de la Visite sur place du printemps.	Service Développement durable ou relations Métropole.	Printemps 2019
Mettre un écriteau au pied des molochs « interdit de déposer des ordures / hétérogènes aux pieds des molochs » comme dans Vand'Est.	Développement durable.	Dès que possible.
Créer un parking public sur une parcelle non vendue. Au préalable, la ville doit acheter ce terrain à la Solorem.	Urbanisme	2019-2020

La visite sur place aura lieu le

samedi 23 mars à 10 heures

M. Donati donne rendez-vous aux habitants intéressés

devant l'auto-école, côté rue Antoine Biancamaria.